



Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : YD/AMK 151/20

COMMUNIQUE

Profanation du "Centre de la Mémoire" d'Oradour-sur-Glane

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), profondément choquée par la profanation, ce 21 août, du "Centre de la Mémoire" d'Oradour-sur-Glane élevé à la mémoire de ses 642 martyrs – hommes, femmes, enfants – victimes, le 10 juin 1944, de la barbarie nazie par les soldats de la Division Das Reich, condamne avec force ces agissements négationnistes souillant la mémoire de ces martyrs et bravant la douleur de leurs familles.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), s'associe pleinement à la réprobation nationale qui s'est manifestée et fait confiance aux autorités françaises pour que de tels actes ne restent pas impunis.

Paris, le 24 août 2020